

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 4 août 2020

Date de la

Convocation :
31 juillet 2020

Date d’Affichage :
5 août 2020

Objet : Délibération n° 2020-097

Travaux d’aménagement de l’espace de loisirs des Bealières : attribution des travaux

**L’an deux mille vingt, le quatre août à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 10 – Nombre de pouvoirs : 4

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas.

Étaient représentés : ROUX Catherine par GRANET Céline, CORDIER Georges par FAURE BRAC Christian, GUIGUES Véronique par ARNAUD Patricia, ROMAN Leslie par LAURENT Sylvain.

Absents excusés : MM. CORDIER Georges, ROMAN Leslie, GUIGUES Véronique, ROUX Catherine, COULOM Nicolas.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Suite à la consultation des entreprises effectuée en vue de la réalisation des travaux d’aménagement de l’espace de loisirs des Bealières, et après examen des offres reçues,

M. le Maire propose au conseil municipal de retenir les propositions de prix suivantes :

- Lot N° 1 : Terrassements – Déblais et remblais

Entreprise SAS SOGEA PROVENCE – Etablissement CHARLES QUEYRAS TP Quartier st-Jean – 05600 SAINT CREPIN pour un montant de 31 599.78 €. HT. options comprises

- Lot N° 2 : Revêtement de sols – réseaux humides – mobilier – terrain multisport – plantations :

Groupement « EVR – CONIL TP » représenté par l’entreprise SARL E.V.R, 74 rue de Rousine 05110 LA SAULCE pour un montant de 225 070.70 € HT. options comprises.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises désignées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE